

SCI Michel THOMAS - contact

De: Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Envoyé: jeudi 22 février 2024 17:01
À: Andres Alvarez; SCI Michel THOMAS - contact
Cc: Olivier Hess; David FERRAND; Louis MANQUAT; Catherine BRIDONNEAU; Ludvina CARINDO
Objet: RE: ASL Flandre Sud : AG - financement travaux 220 Villette

Cher Monsieur ALVAREZ,

Je reviens vers vous en qualité de Conseil de la SCI MICHEL THOMAS.

A ce titre, j'ai bien pris acte de la tenue d'une prochaine assemblée générale des copropriétaires le vendredi 8 mars 2024 à partir de 11 heures et vous informe que j'y assisterai la SCI MICHEL THOMAS.

Dans cette perspective, pourriez-vous m'indiquer promptement si vous avez d'ores et déjà adressé les convocations avec ordre du jour aux différents copropriétaires ?

Si tel n'était pas le cas, pourriez-vous préciser à l'ensemble des personnes destinataires du présent courriel, à quelle date ces convocations leurs seront adressées ?

Par ailleurs, pourriez-vous également indiquer aux copropriétaires quel serait le montant de la mission de suivi de travaux qui serait confiée au Bureau d'études B3E et transmettre son contrat comprenant le descriptif de sa mission ?

Vous remerciant par avance de votre très prompt retour sur ce qui précède, compte tenu des délais impartis.

Bien cordialement,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris



De : Andres Alvarez <andres.alvarez@olliade.fr>
Envoyé : jeudi 22 février 2024 11:32
À : SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>
Cc : Olivier Hess <olivier.hess@olliade.fr>; David FERRAND <David.Ferrand@rivp.fr>; Louis MANQUAT <louis.manquat@rivp.fr>; Catherine BRIDONNEAU <catherine.bridonneau@seqens.fr>; Ludvina CARINDO <ludvina.carindo@seqens.fr>; Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Objet : Re: ASL Flandre Sud : AG - financement travaux 220 Villette

Bonjour Monsieur,

Je vous remercie pour votre message.

Je vous informe qu'un appel d'offres a été effectué pour le bureau d'étude B3E. Nous avons reçu le rapport de l'appel d'offres le vendredi 16/02, mettant en évidence une grande différence de prix entre les sociétés et le prix estimé par le Bureau d'Études. De plus, le vendredi 16/02, j'ai eu un appel avec M. Renault au cours duquel nous avons convenu que les sociétés seront consultées pour ratifier leur proposition de prix.

Je vous propose de tenir l'Assemblée Générale Spéciale **le vendredi 8/03 à 11h** et de donner pouvoir au conseil syndical pour choisir la société en fonction de l'estimation de prix proposée par le Bureau d'Étude.

Le bureau d'étude consultera à nouveau les sociétés pour confirmer les prix, qui vous seront présentés lors de l'AGS.

Une mission de suivi des travaux du bureau d'étude sera également proposée lors de l'AGS.

Je vous remercie de bien vouloir valider ma proposition.

Dans l'attente de votre retour.

Bien à vous,

Andres Alvarez



Andres Alvarez • Ligne directe. +33 (0)1 55 90 58 65
Olliade • 23 rue Davy, 75017 Paris • 52 rue Klock, 92110 Clichy • www.oliade.fr

Le jeu. 22 févr. 2024 à 11:05, SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr> a écrit :

Bonjour M. ALVAREZ,

L'appel d'offres pour les travaux d'assainissement a été lancé le 09 janvier 2024 par B3E qui a fixé au 02 février 2024 la date limite de réception des propositions.

Depuis le 09 janvier 2024, Olliade sait qu'à l'issue de l'appel d'offres une AG doit être convoquée avec ordre du jour le financement de ces travaux.

Je vous ai relancé à maintes reprises sur la nécessité de convoquer cette AG.

A ce jour, aucune convocation en dépit de votre engagement verbal et la promesse de réponse pour le lundi 12 ou mardi 13 février 2024.

Me MARTIGNON vont à informer du caractère urgent de la réalisation de ces travaux ce que vous ne pouvez ignorer au regard du préjudice subi dans nos locaux.

Comme vous le savez, suite à l'assignation en référé initiée par notre locataire, une audience (ARA) se tiendra le 13 mars 2024 au Tribunal Judiciaire de Paris.

Vous comprendrez que l'absence de la tenue de cette AG est un motif fautif et hautement préjudiciable à nos intérêts.

Dans l'attente de recevoir par retour la convocation à la tenue de cette AG,

Bien à vous

Th. THOMAS

gérant SCI Michel THOMAS